

# Recension d'ouvrage: Cru, D. (2014). Le risque et la règle. Toulouse: Erès

Marc Favaro

#### ▶ To cite this version:

Marc Favaro. Recension d'ouvrage: Cru, D. (2014). Le risque et la règle. Toulouse: Erès. Activités, 2014, 11 (2), pp.201-204. hal-01164718

## HAL Id: hal-01164718

https://hal.science/hal-01164718

Submitted on 18 Jun 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# **Analyse d'ouvrage** par Marc Favaro

Cru, D. (2014). Le risque et la règle. Toulouse: Erès

Le texte que propose Damien Cru dans la collection *Clinique du travail* des éditions Erès reprend pour l'essentiel le contenu du mémoire qu'il présentait en 1995 à l'EPHE (sous la direction d'A. Weill-Fassina). Auteur bien connu du monde de la prévention des risques au travail, il est plus particulièrement identifié comme un spécialiste de la prévention dans le BTP.

Son texte étant d'ailleurs sous-titré « le cas du bâtiment et des travaux publics », le lecteur s'attendrait à un exposé consacré pour l'essentiel à la mise en œuvre de la prévention dans ce secteur d'activité. En réalité, bien qu'il s'appuie largement sur l'expérience acquise dans ce domaine, le propos de l'auteur vise plus largement et plus radicalement à défendre l'impératif selon lui d'un renouvellement de ce qu'il nomme « la conception usuelle de la prévention des risques professionnels » (p. 16).

Dans cet objectif, D. Cru se livre à une relecture attentive de son parcours professionnel et intellectuel, parcours largement influencé par un long compagnonnage avec C. Dejours et l'école de la « psychopathologie du travail » (ainsi qu'elle se dénommait initialement).

C'est donc sur cette question de la confrontation entre *modèles de prévention* - l'un *usuel* (sic), l'autre... qualifions-le *d'alternatif* - question importante s'il en est, tant elle agite depuis des décennies le milieu des professionnels de la SST, que portera notre recension. Pour ce faire, nous proposons d'examiner trois catégories de questionnements suscités par les propos de l'auteur :

- le dossier de la prévention des accidents du travail,
- la pratique du préventeur (interne) d'entreprise,
- la pratique de l'intervenant (externe) en prévention.

### Le dossier de la prévention des accidents du travail

Il s'agit bien entendu d'un dossier princeps, car historiquement fondateur de l'idée même de prévention en milieu de travail. Concernant le secteur du BTP, Cru en relate dans le premier chapitre de son ouvrage les étapes les plus marquantes (rôle fondateur de P. Caloni, grande figure du monde du bâtiment, création de l'OPPBTP, loi de 1976 sur l'organisation de la prévention sur les chantiers, loi de 1982 sur la création des CHSCT pour les entreprises du bâtiment de plus de 300 salariés).

Il décrit ensuite l'impact du rapport Querrien (1990) sur la définition des grands axes de la doctrine de prévention des accidents du travail, celle qu'adoptera progressivement l'OPPBTP. C'est alors l'occasion pour Cru de dénoncer l'influence, à ses yeux assez délétère, de « la coupure entre la définition technique des règlements et conseils de sécurité, et la prise en compte du facteur humain » (p.47). Ce clivage, poursuit l'auteur, « se manifeste concrètement dans l'enseignement dispensé par l'OPPBTP à ses nouvelles recrues » (p. 47), enseignement qu'il présente comme peu efficace en pratique, tant le caractère convenu d'un « discours tout fait » (p.55) induirait chez les auditeurs « un sentiment de vacuité teinté de fatalisme » (p.48).



On conçoit en effet qu'une prévention « enseignée comme un ensemble de connaissances constituées (techniques, règlementaires, médicales et pédagogiques), qu'il suffirait de mettre en œuvre, en écartant d'emblée l'expérience que chacun a de la vie en chantier » (p.49) ne laisse guère présager une appropriation des plus satisfaisantes de la part des destinataires de telles formations! Permettons cependant à l'auteur de cette recension de nuancer ce point de vue. On se demandera en effet si les limites inhérentes à un tel modèle d'apprentissage, laissant peu de place à l'expérience de l'apprenant, devraient pour autant conduire à abandonner toute idée de transmission de connaissances en matière de classes de risques, de phénomènes mécaniques, physico-chimiques, etc. impliqués dans les expositions.

En outre, ce reproche d'inefficacité adressé par Cru aux dispositifs classiques de transmission des connaissances et impératifs de prévention résulterait, selon lui, d'une « coupure élaboration technique/facteur humain » (p.48). Ne peut-on cependant suggérer que l'inefficacité dont il est question résulte tout autant d'une certaine indifférenciation susceptible d'être entretenue entre objectifs théoriques de transmission de connaissances et objectifs pratiques de promotion d'un travail soucieux d'intégrer un impératif de prévention? De sorte que Cru tend alors à délaisser ce débat (certes difficile) au profit d'une transition immédiate vers un argumentaire qui exige d'adhérer au paradigme de la psychopathologie du travail.

L'effet de contraste est suffisamment saisissant pour que le lecteur se laisse séduire par la thèse de « l'idéologie défensive de métier et de ses manifestations symboliques » (p.57). Dans l'argumentation de D. Cru, celle-ci se présente comme l'alternative qui s'imposerait naturellement face à ce qui est, au fond, analysé comme les errements de la prévention traditionnelle...

### La pratique du préventeur (interne) d'entreprise

Cela nous amène à présenter la compétence attendue du préventeur d'entreprise dans un tel cadre d'analyse. « L'accès au niveau du symbolique implique, pour le préventeur comme pour le chercheur, une certaine réceptivité. Tout jugement a priori, tout discours normatif, tout souci de maîtrise immédiate provoquent immanquablement une fermeture chez l'interlocuteur » (pp.192-193).

On ne peut qu'adhérer à ce propos. Cependant, Cru ajoute que le préventeur doit aussi « pouvoir accepter de suspendre son jugement ; il faut pouvoir résister à l'envie d'amener sur le champ une réponse toute faite ; il faut pouvoir également supporter certaines situations pénibles, comme de discuter avec des hommes manifestement souffrants » (p.193).

En résumé, ce préventeur nouveau est incité à renouveler sa pratique en profondeur, ceci en développant, d'une part, « une approche globale de l'activité de travail (en opposition à l'étude centrée sur les accidents et au découpage risque par risque) », d'autre part, en se préoccupant du « travail de la demande » (p. 197).

On identifie aisément dans de telles formulations une figure idéalisée de l'activité de prévention, implicite également chez de nombreux représentants des approches cliniques du travail : l'idéal (mais peut-être aussi le mythe ?) de la mutation du préventeur de terrain (très majoritairement de formation technique, rappelons-le) en une sorte de super-psychologue, ou psychosociologue, rompu aussi bien aux subtilités de la vie mentale qu'aux réalités (conscientes et inconscientes) de la dynamique des groupes !

Car il faut envisager les préventeurs d'entreprise dans la réalité de ce groupe professionnel et rappeler qu'ils ne passent pas la totalité de leur temps à accompagner des opérateurs en souffrance ou à promouvoir envers et contre tout leur « pouvoir d'agir ». Il leur revient en effet nombre d'obligations technico-réglementaires à suivre de près, sans parler de leur implication dans la rédaction et la gestion du Document Unique d'évaluation des risques et bien d'autres activités encore. On conçoit bien entendu que de telles tâches gagnent en



efficacité si elles se déroulent dans un climat de confiance et de collaboration avec les premiers intéressés que sont les opérateurs exposés aux risques inhérents à leurs activités.

Surtout, il convient d'indiquer que les meilleures intentions autant que les compétences les plus aiguisées de ces professionnels du risque n'ont guère de perspectives d'installation durable si elles s'opèrent dans un vide organisationnel et gestionnaire de l'action préventive. À ce titre et à l'heure d'un développement sans précédent du dossier de la santé-sécurité au travail et de ses manifestations gestionnaires (systèmes de management, indicateurs de pilotage, etc.), qui portent avec eux des retombées bénéfiques pour les préventeurs (légitimation de leur action) autant que des conséquences moins heureuses (procéduralisation par exemple dans le champ de la sûreté des installations), on aurait pu attendre de Cru qu'il se prononce sur les nécessaires articulations à construire entre ces régimes distincts de l'action de prévention en entreprise.

### La pratique de l'intervenant (externe) en prévention

Or, on peut reprocher à l'ouvrage d'entretenir un certain flou entre le périmètre d'activité du préventeur d'entreprise et celui de l'intervenant en prévention. On ne s'en étonnera pas, dans la mesure où Cru a le mérite d'œuvrer sur ces deux dimensions, ce qui le rend capable d'en parler en connaissance de cause.

Cependant, aux plans conceptuel autant que méthodologique, il faut distinguer les logiques professionnelles de l'un et de l'autre. Ce qui est attendu d'un intervenant (« psychopathologue du travail » ou non) se distingue de la mission de prévention des risques caractérisant un professionnel d'entreprise. C'est ainsi que les longs développements (et illustrations) consacrés aux modalités techniques d'installation et de déroulement « d'enquêtes » nous paraissent concerner exclusivement l'intervenant en prévention et nullement le préventeur d'entreprise (ce qui ne signifie pas que ce dernier ne puisse pas participer aux dispositifs en question, mais en qualité d'acteur de l'entreprise demanderesse).

Nous n'insisterons pas sur le contenu de ces exposés, qui reproduisent ce qui s'écrit par ailleurs en matière d'interventions d'obédience clinique dans le champ du travail. Il convient toutefois de rappeler que Cru est l'auteur du concept de « savoir-faire de prudence », concept qui s'est avéré tout à fait heuristique dans la pratique d'intervention, notamment pour mieux saisir le caractère discret à l'observation de telles pratiques, de cette « connaissance implicite des risques » (p. 80), rarement reconnue par l'entreprise ainsi que par les intéressés euxmêmes.

Notons enfin qu'à l'instar des réserves que nous formulions à propos du périmètre d'action du préventeur, laisser entendre que l'intervenant ne devrait se soucier de rien d'autre que de favoriser le « travail de perlaboration » (p.175) et finalités apparentées de promouvoir « quelques pas dans la désaliénation » (p.177) des participants ne doit pas laisser dans l'ombre que bien des interventions externes de prévention (une majorité d'ailleurs!) consistent en des actions techniques tout aussi nécessaires à la réduction d'une grande variété d'expositions (prélèvements, mesures, aménagements techniques ou organisationnels divers, etc.).

En conclusion, indiquons que l'ouvrage présente l'intérêt de revisiter quelque vingt années de réflexion et de pratique, de son auteur certes, mais aussi de l'évolution des dispositifs et des périmètres d'action dans le domaine de la prévention des risques professionnels. De ce point de vue, la question tant débattue des risques psychosociaux et des moyens de leur prévention nous apparaît avoir fortement contribué à ces transformations (ou enrichissements) méthodologiques autant que conceptuels, dont Cru nous rappelle et nous resitue opportunément les principaux linéaments. Et il est du reste tout à fait concevable, lorsqu'il est question de santé mentale au travail, de donner la priorité à des formes d'actions qui ne se résument pas à plaquer des solutions standardisées sur des situations particulièrement délicates à appréhender.



On n'en soulignera pas moins, de nouveau, que le dossier de la prévention ne se résume pas à cette seule dimension. Bien des problématiques plus « communes » perdurent (dans le domaine de l'accidentologie, de l'hygiène industrielle, de la sûreté de fonctionnement, etc.) qui nécessitent, pour être maîtrisées au mieux, de poursuivre l'effort de prévention dans des directions scientifiques et applicatives des plus diverses. En cela – et on nous autorisera ce désaccord avec Cru –, l'action des « grands organismes spécialisés » (OPPBTP, INRS, etc.), quand bien même ils auraient tendance à véhiculer une « doctrine usuelle de la prévention » (p.191), garde sa justification.

Marc Favaro, INRS